



232 rue du colombier 88270 MADONNE ET LAMEREY
Agrément préfectoral : E08 088 0416 0
☎ 06.17.57.58.43
✉ autoecoleolivier@gmail.com
🌐 www.autoecoleolivier.fr

Les épreuves d'examen du permis de conduire catégorie A1 et A2

Enjeux de la formation :

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement.

Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail. Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés au risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

L'examen théorique général :

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, votre école de conduite se chargeant de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

Votre auto-école vous prévient dans la journée du résultat de votre épreuve.

L'examen pratique :

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases. La première hors circulation et la seconde en circulation. Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation. Son objectif est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : entretien de base d'une moto, habileté à circuler à allure lente et avec passager, à réaliser un freinage d'urgence, ainsi qu'un évitement à allure rapide. De plus, un entretien oral permettra de vérifier vos connaissances sur les sujets du motard et de sa moto, du motard et des autres, du motard et de sa formation.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité. Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- Emprunter des routes droites, négocier des virages.
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération.
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.
- Dépasser et croiser des véhicules.
- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt.
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation (jointe page suivante). Votre enseignant de la conduite, titulaire d'une autorisation d'enseigner, vous accompagne lors de l'épreuve pratique, pour assurer une transparence maximale lors du déroulement de l'examen, et voir les éventuels points à retravailler en cas d'ajournement.

En cas de réussite, votre auto-école se chargera de la demande de permis définitive pour vous.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE



Date : _____

L'expert(e) : _____

Codes spécifiques : _____

Candidat

Nom : _____

Prénom(s) : _____

NEPH : _____

Catégorie : _____

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaitre et maitriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maintenir les espaces de sécurité								
Sous-totaux								
Courtoisie								
Total général								

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool

Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne

Compétence C1 – Maitriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
- Maitriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur
- Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- Maitriser la réalisation d'un freinage
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
- Maitriser l'utilisation de l'embrayage
- Maitriser les techniques d'inclinaison
- Réaliser un freinage d'urgence

Compétence C2 – Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

Compétence C3 – Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser et être dépassé
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- Communiquer avec les autres usagers
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence C4 – Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motos et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules
- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'éco conduite.